



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.eu>

02/10/2007: Rapport Lamassoure/Severin sur la nouvelle composition du Parlement européen: adoption par la commission constitutionnelle du Parlement européen - Alain Lamassoure, Député européen (UMP, PPE-DE, F)

En adoptant à une large majorité le projet de nouvelle composition du Parlement européen présenté par Alain Lamassoure (UMP, PPE-DE-France) et Adrian Severin (PSE-Roumanie), la commission des Affaires constitutionnelles du Parlement européen a apporté sa contribution à la réussite du Conseil européen du 18 octobre.

En effet, l'article 9A du traité modificatif prévoit que la répartition des sièges du Parlement ne se fera plus selon des catégories de pays, mais devra refléter la diversité démographique des Etats membres, tout en assurant une sur-représentation aux pays moins peuplés, selon un principe dit de "proportionnalité dégressive".

La commission des Affaires constitutionnelles propose une définition concrète de ce principe et son application pratique dès les élections de 2009, dans la limite du plafond de 750 députés fixé par le futur traité. Malgré l'extrême sensibilité du sujet, les Députés concernés ont su faire prévaloir l'intérêt de l'Union sur les intérêts nationaux ou partisans.

La parole est maintenant aux groupes politiques, qui se prononceront lors de la plénière du 11 octobre. S'ils suivent leurs représentants de la commission compétente, le Parlement devrait adopter le projet à une large majorité, facilitant l'accord nécessaire du Conseil européen.

Pour toute information:

Alain Lamassoure, Député européen Tél: + 322 284 57 06

Service de presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90